COMMUNE DE SAINT GERMAIN SUR MORIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N°31/2018

Date de convocation : 22 mars 2018

Date d'affichage

: 4 avril 2018

Nombre de conseillers

En exercice: 27 Présents: 19 Votants: 24

L'an deux mil dix-huit à vingt heures trente, le jeudi vingt-neuf mars le conseil municipal s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur GOUROVITCH, Maire.

Etaient présents: Mmes MONNIER, PERROT, FAYAT, LEGENDRE, BELABED, DIEUMEGARD. DUMAND, MANASSÉ, ROUÉ-CORÉ, Mrs. GUIBERT, AUGROS, d'ENTRAYGUES, ROBBE. MARTIN, GAILLARD, FISCHER, LOPES DUQUE, KLEMPOUZ.

FORMANT LA MAJORITE DES MEMBRES EN EXERCICE

Absents: Mr MARIÉ avec pouvoir à Mr GOUROVITCH, Mr HAIMET avec pouvoir à Mme PERROT, Mr CORCY avec pouvoir à Mme MANASSÉ, Mme KLEMPOUZ avec pouvoir à Mr KLEMPOUZ, Mr DIEUMEGARD avec pouvoir à Mme DIEUMEGARD.

Absentes sans pouvoir: Mme DANSETTE, Mme JUSSERAND, Mme MARET

Mme MONNIER a été élue secrétaire de séance

OBJET: BUDGET PRIMITIF 2018 ABORDS DU COLLEGE DE SAINT GERMAIN

Vu l'exposé du Maire,

LE CONSEIL MUNICIPAL APRES EN AVOIR DELIBERE ET A L'UNANIMITE

APPROUVE la section de fonctionnement qui s'équilibre à la somme de 244 932,47 € et la section d'investissement qui s'équilibre à la somme de 202 184,89 €

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que susdits et ont signé au registre les membres présents.

Le Mair

Gérard GOUROVITCH.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE ST GERMAIN / MORIN

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE : Budget Communal M14

Numéro SIRET: 21770413900088

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE MAGNY LE HONGRE

M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET: Abords college st germain s/morin

ANNEE 2018

Code INSEE	COMMUNE DE ST GERMAIN / MORIN	BP
77413	Abords college st germain s/mori	2018

I - INFORMATIONS GENERALES	ı
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	Α

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 in fine) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal e	t financier (1)	Valeurs par hab. (population	Moyennes nationales du potentiel
Fiscal	Financier	DGF)	financier par habitants de la strate
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières - ratios (2)	Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
---------------------------------------	---------	--------------------------------------

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants de plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

⁽¹⁾ Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

	COMMUNE DE ST GERMAIN / MORIN - 77 - Abords college st germain s/mori	BP	2018
	I - INFORMATIONS GENERALES	ı	1
[MODALITES DE VOTE DU BUDGET	В	

- I L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".
- III Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).
- IV La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.
- V Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice 2017 après le vote du compte administratif 2017.

	COMMUNE DE ST GERMAIN / MORIN - 77 - Abords college st germain s/mori				
	II - PRESENTATION	N GENERALE DU BUDGE	T	II	
	VUE	D'ENSEMBLE		A1	
	FONCTIONNEMENT				
**********		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA S DE FONCTIONNE		
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	244 932,47	105	450,00	
	+	+	+		
R E P O	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)				
R T S	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent 139) 482,47	
	=	=	=		
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	244 932,47	244	932,47	
	INV	/ESTISSEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA S D'INVESTISSEM		
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	202 184,89	191	020,47	
	+	+	+		
R E P	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)				
O R T S	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde posit	if) 164,42	
	=	=	=		
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)	202 184,89	202	184,89	
		TOTAL	1		
	TOTAL DU BUDGET (4)	447 117,36	447	117,36	

2018

⁽¹⁾ Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits d'investissement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement.

COMMUNE DE ST GERMAIN / MORIN - 77 - Abords college st germain s/mori	BP	2018
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	ll II	1
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2	7

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
012	Charges de personnel		0,00	0,00	0,00	0.00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges gestion courante	19 230,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
656	Frais de fonct. des grpes d'élus		0,00	0,00	0,00	0,00
7	otal des dépenses de gestion courante	23 230,00	0,00	24 000,00	24 000,00	24 000,00
66	Charges financières	32 240,00	0,00	29 912,00	29 912,00	29 912,00
67	Charges exceptionnelles		0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions (4)			0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues Fonct	×		0,00	0,00	0,00
Tota	Il des dépenses réelles de fonctionnement	55 470,00	0,00	53 912,00	53 912,00	53 912,00
023	Virement à la sect° d'investis. (5)	135 481,68		191 020,47	191 020,47	191 020,47
042	Opérations d'ordre entre section (5)			0,00	0,00	0,00
043	Op. ordre intérieur de section (5)			0,00	0,00	0,00
Tota	l des dépenses d'ordre de fonctionnement	135 481,68		191 020,47	191 020,47	191 020,47
	TOTAL	190 951,68	0,00	244 932,47	244 932,47	244 932,47

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 244 932,47

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services		0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes		0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	96 330,00	0,00	105 450,00	105 450,00	105 450,00
75	Autres produits gestion courante		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes de gestion courante	96 330,00	0,00	105 450,00	105 450,00	105 450,00
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels		0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amort et provisions (4)			0,00	0,00	0,00
Tot	al des recettes réelles de fonctionnement	96 330,00	0,00	105 450,00	105 450,00	105 450,00
042	Opérations d'ordre entre section (5)			0,00	0,00	0,00
043	Op. ordre intérieur de section (5)			0,00	0,00	0,00
Tot	al des recettes d'ordre de fonctionnement			0,00	0,00	0,00
	TOTAL	96 330,00	0,00	105 450,00	105 450,00	105 450,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	139 482,47
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	244 932,47

Pour information:

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	
DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION	191 020,47
D'INVESTISSEMENT (6)	

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

⁽¹⁾ Cf. Modalités de vote I-B.
(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(5) DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.
(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

	COMMUNE DE ST GERMAIN / MORIN - 77 - Abords college st germain s/mori	BP	2018
	II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II	1
Г	SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3	1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010 20 204 21 22	Stocks (5) Immobilisations incorporelles (sauf 204) Subventions d'équipement versées Immobilisations corporelles Immos reçues en affectation (6)	35 000,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 148 234,89 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 148 234,89 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 148 234,89 0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	35 000,00	0,00	148 234,89	148 234,89	148 234,89
10 13 16 18 26 27 020	Dotations Fonds divers Réserves Subventions d'investissement Remboursement d'emprunts Compte de liaison (7) Participations et créances ratta Autres immos financières Dépenses imprévues Invest	284 922,68	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 53 950,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 53 950,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 53 950,00 0,00 0,00 0,00
	Total des dépenses financières	284 922,68	0,00	53 950,00	53 950,00	53 950,00
45	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
Tot	tal des dépenses réelles d'investissement	319 922,68	0,00	202 184,89	202 184,89	202 184,89
040 041	Opérations d'ordre entre sections (4) Opérations patrimoniales (4)			0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
Tot	tal des dépenses d'ordre d'investissement			0,00	0,00	0,00
	TOTAL	319 922,68	0,00	202 184,89	202 184,89	202 184,89

0,00	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	
=		
202 184,89	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations Fonds divers Réserves (hors 1068)	129 519,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions			0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	129 519,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
To	tal des recettes réelles d'investissement	129 519,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonct. (4)	135 481,68		191 020,47	191 020,47	191 020,47
040	Opérations d'ordre entre sections (4))		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
To	tal des recettes d'ordre d'investissement	135 481,68		191 020,47	191 020,47	191 020,47
	TOTAL	265 000,68	0,00	191 020,47	191 020,47	191 020,47

	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	11 164,42
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	202 184,89

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	
DEGAGE PAR LA SECTION DE	191 020,47
FONCTIONNEMENT (10)	

COMMUNE DE ST GERMAIN / MORIN - 77 - Abords college st germain s/mori	BP	2018
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II	
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3	

(1) Cf. Modalités de vote I-B.
(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 043 = RF 043.
(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par (6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un

(6) En depenses, le chapitre 22 rétrace les travaux d'investissement realises sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de te exercice antérieur.
(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

COMMUNE DE ST GERMAIN / MORIN - 77 - Abords college st germain s/mori	ВР	2018
II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II	1
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1	7

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	4 000,00		4 000,00
012	Charges de personnel	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges gestion courante	20 000,00		20 000.00
656	Frais de fonct. des grpes d'élus (4)	0,00		0.00
66	Charges financières	29 912,00	0.00	29 912,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	0.00	0,00
022	Dépenses imprévues Fonct	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		191 020,47	191 020,47
	Dépenses de fonctionnement - Total	53 912,00	191 020,47	244 932,47

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	=
TOTAL DES DEDENSES DE FONCTIONNEMENT CUMUL EES	244 222 47

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	244 932,47
---	------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	53 950,00	0,00	53 950,00
18	Compte de liaison	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	148 234,89	0,00	148 234,89
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances () des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement - Total	202 184,89	0,00	202 184,89

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	202 184,89	

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
(2) Voir liste des opérations d'ordre.
(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

	COMMUNE DE ST GERMAIN / MORIN - 77 - Abords college st germain s/mori	BP	2018
I	II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	ll ll	7
	BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2	7

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
70	Produits des services	0,00		0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0.00
74	Dotations et participations	105 450,00		105 450.00
75	Autres produits gestion courante	0,00	0.00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0.00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0.00	0,00
78	Reprise sur amort et provisions	0,00	0,00	0,00
	Recettes de fonctionnement - Total	105 450,00	0,00	105 450,00

	т
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	139 482,47
	=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	244 932,47

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0.00	0,00
18	Compte de liaison	(7) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
	Participations et créances () des participations	0,00	0,00	0,00
50000	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
3	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		191 020,47	191 020,47
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
	Recettes d'investissement - Total	0,00	191 020,47	191 020,47

164,42
0,00
184,89

Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
 Yoir liste des opérations d'ordre.
 Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
 I a commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
 Hors chapitres « opérations d'équipement ».
 Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
 A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
 En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

CON	IMUNE DE ST GERMAIN / MORIN - 77 - Abords college st germain s/mori	BP	2018
	III - VOTE DU BUDGET	III	
	SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1	1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
011	Charges à caractère général	4 000,00	4 000,00	4 000,00
60612	Energie-électricité	4 000,00	4 000,00	4 000,00
012	Charges de personnel		0,00	0,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00
65	Autres charges gestion courante	19 230,00	20 000,00	20 000,00
6558	Autres dépenses obligatoires	19 230,00	20 000,00	20 000,00
656	Frais de fonct. des grpes d'élus		0,00	0,00
TO	OTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)	23 230,00	24 000,00	24 000,00
66	Charges financières (b)	32 240,00	29 912,00	29 912,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	32 240,00	29 912,00	29 912,00
67	Charges exceptionnelles (c)		0,00	0,00
68	Dotations aux provisions (d)(6)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues Fonct (e)		0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e	55 470,00	53 912,00	53 912,00
023	Virement à la sect° d'investis.	135 481,68	191 020,47	191 020,47
042	Opérations d'ordre entre section (7)(8)(9)		0,00	0,00
тот	AL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	135 481,68	191 020,47	191 020,47
043	Op. ordre intérieur de section (10)		0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	135 481,68	191 020,47	191 020,47
TOTAL I	DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	190 951,68	244 932,47	244 932,47

	+
RESTES A REALISER 2017 (11)	0,00
	+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	244 932,47

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

 ⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
 (2) cf. Modalités de vote I-B.
 (3) Hors restes à réaliser.
 (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

⁽⁴⁾ Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.
(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

COMMUNE DE ST GERMAIN / MORIN - 77 - Abords college st germain s/mori	BP	2018
III - VOTE DU BUDGET	III	1
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2	

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00
70	Produits des services		0,00	0,00
73	Impôts et taxes		0,00	0,00
74	Dotations et participations	96 330,00	105 450,00	105 450,00
74748	Particip des autres communes	96 330,00	105 450,00	105 450,00
75	Autres produits gestion courante		0,00	0,00
	= RECETTES DE GESTION DES SERVICES 0+74+75+013)	96 330,00	105 450,00	105 450,00
76	Produits financiers (b)		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)		0,00	0,00
78	Reprise sur amort et provisions (d) (5)		0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d	96 330,00	105 450,00	105 450,00
042	Opérations d'ordre entre section (6)		0,00	0,00
043	Op. ordre intérieur de section (9)		0,00	0,00
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00
TOTAL	DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	96 330,00	105 450,00	105 450,00

T
0,00
+
139 482,47
=
244 932,47

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. Modalités de vote I-B.
(3) Hors restes à réaliser.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

 COMMUNE DE ST GERMAIN / MORIN - 77 - Abords college st germain s/mori	BP	2018
III - VOTE DU BUDGET	III	7
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1	1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	(1) Pour mémoire (2) Propositions du Maire (3)		Votes du Conseil Municipal (4)	
010	Stocks		0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)		0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)		0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	35 000,00	148 234,89	148 234,89	
2128	Autres agenc. et aménag.	35 000,00	148 234,89	148 234,89	
22	Immos reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours (hors opérations)		0,00	0,00	
	Total des dépenses d'équipement	35 000,00	148 234,89	148 234,89	
10	Dotations Fonds divers Réserves		0,00	0,00	
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	
16	Remboursement d'emprunts	284 922,68	53 950,00	53 950,00	
1641	Emprunts en euros	284 922,68	53 950,00	53 950,00	
18	Compte de liaison		0,00	0,00	
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00	
27	Autres immos financières		0,00	0,00	
020	Dépenses imprévues Invest		0,00	0,00	
	Total des dépenses financières	284 922,68	53 950,00	53 950,00	
To	tal des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	
	TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE	319 922,68	202 184,89	202 184,89	
040	Opérations d'ordre entre section (7)		0,00	0,00	
041	Opérations patrimoniales (10)		0,00	0,00	
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE		0,00	0,00	
TOTAL	DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	319 922,68	202 184,89	202 184,89	

	+
RESTES A REALISER 2017 (11)	0,00
	+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
	=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	202 184,89

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) cf. Modalités de vote, I-B.
(3) Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.
(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.
(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

COMMUNE DE ST GERMAIN / MORIN - 77 - Abords college st germain s/mori	BP	2018
III - VOTE DU BUDGET	III	7
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2	1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
010	Stocks		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement		0,00	0,00
10	Dotations Fonds divers Réserves	129 519,00	0,00	0,00
10222	FCTVA	129 519,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison		0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00
024	Produits des cessions		0,00	0,00
	Total des recettes financières	129 519,00	0,00	0,00
T	otal des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00
	TOTAL RECETTES REELLES	129 519,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonct.	135 481,68	191 020,47	191 020,47
040	Opérations d'ordre entre section (6)(7)(8)		0,00	0,00
TOTAL	DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	135 481,68	191 020,47	191 020,47
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	0,00
	TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE	135 481,68	191 020,47	191 020,47
TOTAL	DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)	265 000,68	191 020,47	191 020,47

	+
RESTES A REALISER 2017 (10)	0,00
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	11 164,42
	= .
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	202 184,89

⁽¹⁾ Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

⁽²⁾ cf. Modalités de vote, I-B.(3) Hors restes à réaliser.

⁽³⁾ Hors restes à réaliser.
(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.
(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.
(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

	COMMUNE DE ST GERMAIN / MORIN - 77 - Abords college st germain s/mori	BP	2018
[III - VOTE DU BUDGET	III	7
	DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3	

OPERATION D'EQUIPEMENT N° ... LIBELLE : ...

POUR VOTE (Chapitre)

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (2)		Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	С	0,00	d	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

⁽¹⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé;
(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats;
(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

COMMUNE DE ST GERMAIN / MORIN - 77 - Abords college st germain s/mori	ВР	2018	
IV - ANNEXES	≥		
ELEMENTS DU BILAN	A1		

	TOTAL
A1	9 Action économique
	8 Aménagt et services urbains,
	7 Logement
	6 Famille
(1)	5 Interventions sociales et santé
SEMBLE (4 Sport et jeunesse
VUE D'EN	3 Culture
IS DU BILAN FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)	2 Enseignement Formation
ELEMENIS SEE PAR FO	1 Sécurité et salubrité publiques
ELEMEN PRESENTATION CROISEE PAR	0 Services généraux administrat° publiques
RESENTATI	01 Opérations non ventilables
P	<u>•</u>
	Libellé

INVESTISSEMENT

DEPENSES												
Dépenses réelles	00'0	148 234,89	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	148 234,89
Equipements municipaux (2)		148 234,89	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	148 234,89
Equip. non municipaux (c/204) (3)		00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Opérations financières	00'0											00'0
Dépenses d'ordre	00'0											00'0
Total dépenses de l'exercice	00'0	148 234,89	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	148 234,89
RAR N-1 et reports	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Total cumulé dépenses d'investissement	00'0	148 234,89	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	148 234,89
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
RAR N-1 et reports	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Total cumulé recettes d'investissement	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0

FONCTIONNEMENT

DEPENSES												
Total dépenses de l'exercice	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
RAR N-1 et reports	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Total cumulé dépenses de fonctionnement	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
RAR N-1 et reports	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
Total cumulé recettes de fonctionnement	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0
										-		

⁽¹⁾ La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la commune membre comptant le plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 a1 et R.5211-14 + L.5711-1 et (2) Ou biens de la structure intercommunale.

COMMUNE DE ST GERMAIN / MORIN - 77 - Abords college st germain s/mori	ВР	2018	
IV - ANNEXES	2		
ELEMENTS DU BILAN	A1		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VIED D'ENSEMBLE (1)			

7	TOTAL
	9 Action économique
	8 Aménagt et services urbains, environement
	7 Logement
	6 Famille
	5 Interventions sociales et santé
	4 Sport et jeunesse
	3 Culture
	2 Enseignement - Formation
	1 Sécurité et salubrité publiques
	0 Services généraux administrat° publiques
	01 Opérations non ventilables
	Libellé
	Art (1)

	-
1	Z
	Ш
	≥
1	뿠
	SS
	Ë
1	S
1	Щ
1	3
	=

DEPENSES	ISES												
Total dé	Total dépenses d'investissement	00'0	148 234,89	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	148 234,89
Dépense	Dépenses réelles	00'0	148 234,89	00'0	00'0	00,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	148 234,89
21	Immobilisations corporelles	00'0	148 234,89	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	148 234,89
2128	Autres agenc. et aménag.	00'0	148 234,89	00'0	00'0	00'0	00,00	00'0	00'0	00'0	00'0	00'0	148 234,89
				ı									

⁽¹⁾ Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou anticle spécialisé).

NE DE ST GERMAIN / MORIN - 77 - Abords college st germain s/mori	IV - ANNEXES IV	ELEMENTS DU BILAN A1.1	PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	THE MENTION OF THE PARTY OF THE
COMMUNE DE ST GERMAIN / M			PRESENTA	

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).
(2) Le soide correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 et 0

BP IV A1.1
COMMUNE DE ST GERMAIN / MORIN - 77 - Abords college st germain s/mori IV - ANNEXES ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article ou article spécialisé).
(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 et onte paraissent à la colonne 01-Non ventitables.

2018			
ВР	2	A1.2	
COMMUNE DE ST GERMAIN / MORIN - 77 - Abords college st germain s/mori	IV - ANNEXES	ELEMENTS DU BILAN	PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION

DETAIL INVESTISSEMENT

CHAPITRES (1)	02 Administration générale	Total
DEPENSES TOTALES (2)	148 234,89	148 234,89
Dépenses de l'exercice	148 234,89	148 234,89
Non individualisées en opérations	148 234,89	148 234,89
21 Immobilisations corporelles	148 234,89	148 234,89

	Sous-fonction 02
CHAPITRES (1)	020 Administration générale collect.
DEPENSES TOTALES (2)	148 234,89
Dépenses de l'exercice	148 234,89
Non individualisées en opérations	148 234,89
21 Immobilisations corporelles	148 234.89

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article ou article spécialisé).
(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

COMMUNE DE ST GERMAIN / MORIN - 77 - Abords college st germain s/mori	ВР	2018	
IV - ANNEXES	ΛΙ		
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	A2.2		
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)			
1			120

					Empr	unts et de	ettes à	l'origine	Emprunts et dettes à l'origine du contrat	ıt				
Nature			Date d'émission	Date du		Type de		Taux initial	tial	а.	Périodicité	Profil	Possibilité de	Catégorie
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme préteur ou Date de chef de file signature	Date de signature	Date de signature mobilisation (1)	premier rembt	Nominal (2)	taux d'intérêt (4) de taux actua- (5) riel	Index (4)	Index Niveau Taux (4) de taux (5) riel		Devise re	des rembourse- ments (6)	ment	sement d'e	d'emprunt (8)
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					900 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					00'000 006									
1219951	coc	06/04/2012	06/04/2012 07/05/2012 01/05/2013	01/05/2013	900 000 006	F		4,51	0	A	В		0	A-1
Total général					900 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal: montant emprunté à l'origine.

(3) Nominal: montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérét: F: fixe; V: variable simple; C: complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(3) Mentionner le ou les types d'indéve (x: Euribros 3 mois).

(5) Indiquer la parva à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A: annuelle; M: mensuelle, B: bimestrielle, S: semestrielle, X autre.

(6) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel constant, B pour amortissement annuel b

COMMUNE DE ST GERMAIN / MORIN - 77 - Abords college st germain s/mori	ВР	2018
IV - ANNEXES	<u>\</u>	
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	A2.2	
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)		

					Emprunts et Dettes au 01/01/2018	et Dettes	au 01/01	72018				
Nature	Courtering		Catégorie d'emprint	factsor letine?			Taux d'intérêt	rêt	Annr	Annuités de l'exercice		
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	0/N (10)	Montant	après couverture éventuelle (11)		Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Type de Index (13) taux d'intérêt à taux (12) du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)	ICNE de l'exercice
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)				663 234,82					53 948,16	29 911,89	00'0	00'0
1641 Emprunts en euros (total)				663 234,82					53 948,16	29 911,89	00'0	00'0
1219951	z			663 234,82	10,00	ш		4,51	53 948,16	29 911,89	00'0	00'0
Total général				663 234,82					53 948,16	29 911,89	00'0	00'0
(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement. (10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ». (11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCRIO 1507C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). (12) Type de taux dintérét: F. Tixe, a. V. sariable simple ; C. complexe (cest-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement définir comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge ex (13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année. (14) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année. (15) Il s'agit des intéréts ous au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts récaissés) et intérêts eventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés su 768.	ressortir le rembc eau « détail des o suivant la typolog est-à-dire un taux au de taux, pour u article 66111 « Inté isés au 768.	oursement du capit opérations de couve gie de la circulaire l c variable qui n'est f un emprunt à taux v iérêts réglés à l'éch.	ial de la dette prévu arture ». OCB1015077C du 2 pas seulement défin ariable, indiquer le I éance » (intérêts dé	e pour l'exercice cor 25 juin 2010 sur les ; ii comme la simple a niveau à la date de v caissés) et intérêts :	atte prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement. 077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales). nent défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage) diquer le niveau à la date de vote du budget. niférêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du confrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 688.	able endetter fferts aux co Jel de référe e du contrat	nent. llectivités terr nce et d'une d'échange é	itoriales). marge exprimée ventuel et compt	en point de pourcer abilisés à l'article 6	ntage). 68.		

BP 2018	2	A2.4	
COMMUNE DE ST GERMAIN / MORIN - 77 - Abords college st germain s/mori	IV - ANNEXES	ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents Structure	s-jacents	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux	Nombre de produits	1					
variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique).	% de l'encours	100,00%					
Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Montant en euros	663 234,82					
	Nombre de produits						
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours						
	Montant en euros						
	Nombre de produits						
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours						
	Montant en euros						
	Nombre de produits						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	% de l'encours						
	Montant en euros						
	Nombre de produits						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours						
	Montant en euros						
	Nombre de produits						
(F) Autres types de structures	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2018 après opérations de couverture éventuelles.

17:30

Etat par organisme prêteur

pour l'exercice 2018

ORGAN	IISME : CDC				
Code emprunt	OBJET DE LA DEPENSE	N° CONTRAT	Montant emprunt	Dette en capital au 1er Janvier	Montant annuité pour l'exercice
0412	ABORDS DU COLLEGE	1219951	900 000,00	663 234,82	83 860,05
TOTA	L ORGANISME CDC		900 000,00	663 234,82	83 860,05
TOTA	L SELECTION		900 000,00	663 234,82	83 860,05

17:30

Etat de la dette par imputation

pour la période du 01/01/2018 au 31/12/2018

NCHO	NNEMENT / DEPENSES	
66111	Intérêts réglés à l'échéance	29 911,89
Service Fonction		29 911,89
0412	ABORDS DU COLLEGE	29 911,89
VESTIS	SEMENT / DEPENSES	
1641	Emprunts en euros	53 948,16
Service Fonction		53 948,10
0412	ABORDS DU COLLEGE	53 948,10

SOMMAIRE

I - Informations générales

- p.2 A Informations statistiques, fiscales et financières
- p.3 B Modalités de vote du budget

II - Présentation générale du budget

- p.4 A1 Vue d'ensemble Sections
- p.5 A2 Vue d'ensemble Section de fonctionnement Chapitres
- p.6 A3 Vue d'ensemble Section d'investissement Chapitres
- p.8 B1 Balance générale du budget Dépenses
- p.9 B2 Balance générale du budget Recettes

III - Vote du budget

- p.10 A1 Section de fonctionnement Détail des dépenses Articles
- p.11 A2 Section de fonctionnement Détail des recettes Articles
- p.12 B1 Section d'investissement Détail des dépenses
- p.13 B2 Section d'investissement Détail des recettes
- p.14 B3 Opération d'équipement Détail des chapitres et articles

	IV – ANNEXES	Jointes	Sans Objet
A-E	léments du bilan		
p.15	A1 - Présentation croisée par fonction	X	
p.17	A1.1 - Détail par fonction - Fonctionnement (+10000 hab)	X	
p.19	A1.2 - Détail par fonction - Investissement (+10000 hab)	l x	
	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		X
	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette		X
	A2.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux		X
	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	1	x
	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		x
	A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	1	x
	A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes		x
	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements		X
	A4 - Etat des provisions		l x
	A5 - Etalement des provisions	1	X X
	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	1	X
	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes		X
1	A7.2.1 - États de la répartition de la TEOM - Fonct.		X
	A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Invest.		X
	A8 - Etat des charges transférées		X
	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
B-E	ngagements hors bilan		2.0
	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement		X
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt		X
	B1.3 - Etat des contrats de credit-bail		x
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		x
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés	1	x
	B1.6 - Etat des engagements reçus	1	X
	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		x
1	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		x
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		x
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
C-A	utres éléments d'informations		
0.00.00	C1 - Etat du personnel		×
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		l â
	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	li .	x
	C3.2 - Liste des établissements publics créés		x
	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		x
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		l â
D - D	écisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures		_ ^
	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes		
	D2 - Arrêté et signatures		X
(4) NI= =			

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas la collectivité, ni au titre de l'exercice , ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas , cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)

COMMUNE DE ST GERMAIN / MORIN - 77 - Abords college st germain s/mori	BP	2018
IV - ANNEXES	IV	1
ARRETE ET SIGNATURES	D2	1
Présenté par le	nts : 19	
Tout I		_
Certifié exécutoire par le, compte tenu de la transmission en préfecture, le, et de la publication le	V	

A, le